

**l'alliance
pour la
lecture**

#LectureGrandeCause

2^{es} Rencontres nationales pour le développement de la lecture

Synthèse

26 mars 2024

**Paris
Maison de la poésie**



**À l'initiative des membres de
L'Alliance pour la lecture, lauréate
du label Grande cause nationale
2021-2022**

SOMMAIRE

- p.3** **ACTE D'OUVERTURE**
- p.6** **HANDICAP**
- p.15** **LA STRATÉGIE « LECTURE ET TERRITOIRES »**
- p.17** **GRANDE PAUVRETÉ**
- p.26** **POINT D'ACTUALITÉ SUR L'ILLETTRISME**
- p.28** **AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE POUR LES PUBLICS SPÉCIFIQUES**
- p.31** **PLURILINGUISME**
- p.38** **MOMENT FRESQUE DE L'ALLIANCE POUR LA LECTURE**
- p.41** **CONCLURE ET CONTINUER**

ACTE D'OUVERTURE

Manifeste

« La lecture est un sésame. Elle s'offre et s'impose au quotidien. Elle apprend, informe, transmet, oriente, invite à l'imaginaire, permet l'esprit critique, bouscule, interroge, se partage... Elle est la bulle qui abrite, répare, nourrit. Elle est le vent qui emmène plus loin. Elle éclaire les horizons. À tout âge, elle fait grandir.

La lecture relie. À soi, aux autres et au monde, à ses histoires passées, présentes et à venir. Elle permet de se projeter, de choisir sa route, d'envisager demain, de faire société ensemble. Elle crée des interstices pour se glisser hors des destins établis et offrir à chacune et chacun la possibilité d'agir.

La lecture est un plaisir riche d'émotions. Elle joue un rôle de premier plan dans le rapport à la langue, aux langues. Elle est un effort heureux qui apporte la nuance, le complexe et le symbolique.

La lecture est présente partout et tout le temps, sous les formats et sur les supports les plus variés. La posséder est nécessaire pour se construire, être libre, autonome. Si elle est une compétence qui s'acquiert, elle constitue également un droit essentiel au sens où il ouvre à tous les autres.

Ne pas y avoir accès relève d'une atteinte à l'ensemble des droits les plus fondamentaux. Une injustice d'autant plus brutale qu'elle est invisible et se niche parfois là où on ne l'attend pas. À bas bruit, c'est une forme de violence ordinaire qui fragmente la société, fragilise les destins individuels comme notre destin commun...

La lectura crea vínculos, los vínculos sociales que son necesarios para una sociedad más armoniosa, más abierta y más libre.

مطالعه ارتباطات را به وجود می‌آورد. ارتباطاتی اجتماعی که برای داشتن جامعه‌ای هماهنگ‌تر، بازتر و آزادتر ضروری است

La lecture crée des liens, les liens sociaux indispensables à une société plus harmonieuse, plus ouverte, plus libre. »



Ouverture

Sylvie Vassallo, présidente de L'Alliance pour la lecture

« Bonjour à toutes et à tous ! Le temps passe vite. Nous sommes tout juste dix-huit mois après nos premières Rencontres, qui concluaient la Grande cause nationale dédiée à la lecture, à Strasbourg.

Une grande cause, forte en prise de conscience, quant à l'ampleur de celles et ceux qui n'ont pas ou ont mal accès à la lecture – au moins 13 millions d'entre nous – et quant aux raisons diverses qui empêchent cet accès.

Une grande cause riche, multiple en mobilisations et en initiatives, parmi lesquelles la création, par une centaine d'associations et de structures, de L'Alliance pour la lecture. Aussi nous a-t-il semblé naturel d'ouvrir ces deuxièmes Rencontres avec le manifeste fondateur de L'Alliance, ce réseau d'actrices et d'acteurs mobilisés pour élargir l'accès à la lecture, droit fondamental mais non encore universel et ce, malgré l'ambition des politiques publiques nationales et locales et les engagements associatifs nombreux, audacieux, déterminés.

Ce manifeste porte une cause qui dépasse l'action de L'Alliance et son périmètre. Mais en nous donnant l'opportunité de travailler ensemble et d'associer nos regards, nos expériences et nos différences, en faisant alliance, nous avons pris conscience de l'originalité, de la force et de l'importance de cet espace commun – un espace commun fait de prise de recul, de confrontation d'idées, de collaborations mais aussi de temps, ce temps dont nos associations et nos structures manquent cruellement.

Depuis les premières Rencontres, nous avons mesuré la dose de détermination qu'il fallait mobiliser pour continuer à faire vivre cette cause de manière commune. C'est un peu comme si, après le sprint, nous nous engageons dans une course de fond, ce qui n'a rien de naturel ! Courir en équipe demande de l'entraînement et de la coordination.

Ce qui nous motive à continuer l'aventure de L'Alliance, ce n'est pas l'idée selon laquelle sans nous rien ne serait possible. C'est plutôt l'expérience vécue, qu'ensemble, nous voyons plus loin, plus précisément et, parfois, autrement. C'est d'ailleurs ce qu'ont montré les rencontres régionales.

Durant cette journée, trois tables rondes seront consacrées à trois enjeux majeurs : les handicaps, la grande pauvreté et le plurilinguisme. Chacune d'entre elles donnera lieu à une expérience de modération graphique en direct, menée par des membres de L'Alliance et par l'illustratrice Carole Chaix qui a conçu un outillage graphique facilitateur de débats.

Au programme, donc, des réflexions à voix haute et des traductions dessinées pour nommer, constater, proposer, échanger, s'approprier relier et tracer des chemins vers la lecture.

Merci à la Maison de la Poésie de nous accueillir ! Merci à celles et à ceux qui permettent le travail de L'Alliance et lui font confiance ! »

Visionnez la vidéo de l'ouverture [ici](#),
ou scannez ce QR code :



Sylvie Vassallo

HANDICAP

**Synthèse des ateliers régionaux handicap,
rédigée et présentée par Émilie Nicolas (SLPJ) et Agnès Thibault (FILL).**

Constatations

- * Les acteurs du livre méconnaissent parfois les différents types de handicap et leurs impacts, notamment psychologiques, sur les accès à la lecture.
- * L'invisibilité de certains handicaps et leur variété peuvent générer une impression de stigmatisation des publics et une persistance des préjugés. Il y a urgence à agir, quand on sait que dans chaque classe, 1 enfant sur 10 est en situation de handicap.
- * Du fait des inégalités d'accès à la lecture et à l'écrit, les droits culturels ne sont pas respectés.
- * La tendance est au cloisonnement des publics en fonction de leur handicap, quand une approche par besoins serait plus adaptée.
- * Il est difficile de toucher les publics en situation de handicap en dehors des associations et des structures d'accueil repérées.
- * À la méconnaissance des ressources, des structures et des dispositifs sur lesquels s'appuyer, s'ajoute un manque de structuration des enjeux.
- * Le manque de formation et de temps pour déployer des actions envers les publics en situation de handicap s'accompagne d'une insuffisance des moyens humains et financiers.
- * À l'échelle institutionnelle, l'efficacité de certaines politiques d'inclusion est interrogée. La loi de 2005, par exemple, n'est toujours pas respectée.
- * Même quand les lieux et les ressources sont adaptées aux situations de handicap, leur accès n'est pas garanti – du fait de difficultés de transport ou d'inadaptation de la voirie, par exemple.

Solutions

Objet-livre

- * Désacraliser le livre et l'ouvrir à d'autres formes (oralité, spectacles, expositions...)
- * Faire sortir le livre des lieux traditionnels pour le faire entrer dans les crèches, les PMI ou les parcs
- * Valoriser la lecture plaisir

Médiation

- * Conscientiser sa posture vis-à-vis des publics en situation de handicap
- * Privilégier la notion d'accessibilité à celle de handicap, pour changer de regard
- * Sensibiliser le grand public et susciter des rencontres entre publics variés
- * Aller vers et faire avec les personnes en situation de handicap

Accessibilité

- * Systématiser l'adaptation des ressources et de la communication des structures
- * S'appuyer sur des éléments d'accessibilité facile
- * S'inspirer d'autres pratiques au niveau international

Ressources

- * Travailler en collaboration avec les professionnels de santé et du médico-social
- * S'appuyer sur les instances institutionnelles en lien avec le handicap, comme la Commission nationale culture et handicap, la Commission nationale consultative des personnes handicapées et les MDPH (maisons départementales des personnes handicapées)

Propositions

Structures et établissements

- * Créer des postes dédiés dans chaque équipe de professionnels du livre
- * Avoir une politique d'accueil cohérente et faire de l'accessibilité un projet d'établissement
- * Favoriser un management de la diversité en portant une vigilance particulière aux recrutements
- * Généraliser l'implication des publics dans l'expression de leurs besoins

Territoires

- * Fédérer et croiser les secteurs professionnels (faire alliance)
- * Mutualiser les ressources
- * Désigner une structure de référence dans chaque territoire

Secteurs professionnels du livre et du médico-social

- * Développer des éditions adaptées
- * Intégrer un volet spécifique dans la formation des professionnels du livre et de l'éducation
- * Intégrer un volet de formation culturelle dans la formation des professionnels du champ médico-social

Champ institutionnel

- * S'assurer de la bonne application de la loi de 2005
- * Décloisonner les politiques publiques et intégrer davantage les décideurs politiques
- * Renforcer les moyens financiers et matériels
- * Mettre en place une communication nationale, pour passer d'une responsabilité individuelle à un enjeu collectif.

Table ronde

Table ronde animée par **Fernando Pinto da Silva**, expert accessibilité numérique à la Fédération des aveugles et amblyopes de France, avec :

- * **Amandine Ronzy**, cheffe de projet lecture de l'ANPEA (Association nationale des parents d'enfants aveugles)
- * **Vanessa van Atten**, Service du livre et de la lecture, ministère de la Culture
- * **Cécile Arnoult**, fondatrice de Kiléma Éditions et membre du collectif Les Éditeurs atypiques
- * **Émilie Nicolas**, responsable de l'École du livre de jeunesse et référente handicap au Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ)



Fernando Pinto da Silva : Bonjour ! Avant d'entrer dans le vif du sujet de cette table ronde, j'invite chacune à se présenter.

Émilie Nicolas : Dans un récent article paru au Cairn, des chercheurs envisagent l'accessibilité comme une nouvelle relation entre les personnes en situation de handicap et la société. Cette relation fait écho à la dynamique que le Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ) impulse depuis des années. Ainsi, après la lecture de cet article, j'ai décidé de me présenter désormais comme référente « accessibilité » et non plus référente « handicap » – qui aurait, en outre, dû être écrit au pluriel.

Fernando Pinto da Silva : Nous commençons donc cette table ronde par une belle annonce !

Vanessa van Atten : Le ministère de la Culture travaille de longue date à améliorer l'accès au livre et à la lecture pour les personnes en situation de handicap. Nous avons notamment œuvré à l'introduction, dans le code de la propriété intellectuelle, d'une exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées. Depuis 2009, cette exception permet à des structures habilitées, à but non lucratif, d'adapter des ouvrages au bénéfice des personnes en situation de handicap, quel que soit ce handicap, sans avoir à obtenir l'autorisation de l'auteur ou de son ayant droit. Elle a évolué en 2017, pour élargir le périmètre des bénéficiaires, en incluant notamment les personnes qui souffrent de troubles des apprentissages (troubles « dys » et cognitifs).

Nous préparons aussi la mise en œuvre de la transposition de la directive européenne sur l'accessibilité des biens et des produits en droit français. L'obligation de mettre en circulation des livres numériques nativement accessibles s'appliquera aux éditeurs commerciaux dès juin 2025 pour leur production courante, et en juin 2030 pour la mise en accessibilité de leur stock.

Un autre projet nous mobilise fortement : la création d'un portail national de l'édition accessible et adaptée, qui devrait voir le jour en septembre 2026. Ce portail proposera un catalogue unique, exhaustif et actualisé des éditions nativement accessibles et des éditions adaptées produites dans le cadre de l'exception handicap. Il permettra aussi de télécharger les fichiers numériques des documents adaptés et de demander des adaptations si un document n'est ni nativement accessible ni numériquement adapté dans un format répondant aux besoins de la personne.

Enfin, nous accompagnons les bibliothèques territoriales dans la mise en accessibilité de leurs services. Dans ce cadre, nous venons de lancer une série de webinaires dédiés à l'accessibilité numérique.

Cécile Arnoult : Depuis deux ans, Kiléma Éditions traduit et publie des œuvres en facile à lire et à comprendre (FALC), pour permettre aux personnes souffrant d'une déficience intellectuelle d'accéder aux livres, et créer ainsi une culture commune.

Quant aux onze éditeurs du collectif des Éditeurs atypiques, ils relèvent le défi de proposer des livres adaptés et inclusifs répondant aux besoins spécifiques de chacun, qu'il souffre de troubles du spectre de l'autisme ou du développement intellectuel, de déficience visuelle, de déficience auditive ou de troubles « dys » : livres à pictogrammes, livres adaptés pour les dyslexiques, livres en FALC, livres tactiles, en braille, en grands caractères ou en langue des signes française, ainsi que des kits pédagogiques pour mieux accompagner les personnes en difficulté d'apprentissage.

Amandine Ronzy : L'Association nationale des parents d'enfants aveugles ou malvoyants avec des troubles associés (ANPEA), née en 1964, a longtemps édité la revue *Comme les autres*. Même si celle-ci ne paraît plus, « comme les autres » reste notre mot d'ordre. Depuis trois ans, je porte le projet lecture de l'association, visant à faciliter l'accès aux livres et à la lecture pour les enfants et les adolescents.

Fernando Pinto da Silva : *En France, 7 millions de personnes auraient besoin d'un accès alternatif à la lecture. Le Syndicat national de l'édition estime que 18 à 20 % de la population aurait besoin de modalités autres que celles proposées habituellement pour accéder à la lecture, et l'association APF France Handicap considère que 23 millions de Français seraient (in)directement concernés par un handicap.*

Personne handicapée, en situation de handicap, accessibilité, adaptation, inclusion, empêchée de lire... : parmi la multitude de mots hétéroclites désignant les handicaps, certains restent abscons pour une grande partie du public ou prêtent à discussion. Comment réagissez-vous à toutes ces terminologies en considérant les enjeux de l'accès à la lecture ?

Amandine Ronzy : À l'ANPEA, l'utilisation des termes « aveugle » ou « malvoyant » ne fait pas débat. Il nous arrive aussi d'employer « déficience visuelle ». En revanche, nous hésitons davantage à utiliser « empêché de lire », qui est pourtant le terme officiel. Pour les parents membres de l'association, la définition du handicap est claire : nous savons à quel degré d'acuité visuelle correspond telle ou telle situation.

Ne plus parler d'enfants « porteurs » mais « en situation » de handicap est une bonne chose, car placer la situation au centre est toujours intéressant.

Fernando Pinto da Silva : *Alors que 80 % des personnes handicapées ont un handicap invisible, comment vous emparez-vous de ces questions terminologiques chez Kiléma Éditions ?*

Cécile Arnoult : Notre périmètre est celui des troubles du développement intellectuel, terminologie que j'invite tout le monde à employer plutôt que « handicap mental ». Nos deux relecteurs, eux-mêmes concernés par des troubles du développement intellectuel ou des troubles cognitifs, sont sensibles à la manière dont on parle d'eux et nous ont indiqué qu'ils ne voulaient pas être uniquement définis par rapport à leur handicap. En l'occurrence, « troubles du développement intellectuel » s'avère moins stigmatisant et fait moins peur. En interne, j'impose donc son utilisation !

Fernando Pinto da Silva : *Comment les politiques publiques insufflent-elles la bonne compréhension et la bonne utilisation des terminologies autour des handicaps ?*

Vanessa van Atten : Nous nourrissons un dialogue avec le ministère chargé des personnes handicapées, car il est important de se mettre d'accord sur les termes employés dans les documents officiels. Par ailleurs, au-delà de la façon de désigner les personnes en situation de handicap, nous cherchons à identifier leurs besoins et les façons d'y répondre.

Fernando Pinto da Silva : *L'accessibilité commence aussi par le développement des sigles et des acronymes. Comment sensibilisez-vous les publics qui fréquentent le Salon du livre et de la presse de jeunesse ?*

Émilie Nicolas : Le Salon réfléchit à la notion d'accessibilité universelle. Nous avons mené différents projets dans lesquels les débats terminologiques n'ont pas eu lieu, laissant se dessiner une forme de consensus. Plus globalement, réfléchir aux besoins et aux solutions qui permettraient de compenser les situations de handicap est une bonne perspective.

Fernando Pinto da Silva : *Venons-en aux solutions qui pourraient être envisagées. Outre l'accessibilité universelle, le concept de conception universelle a toute son importance. Il s'agit de concevoir des contenus et des produits utilisables par tous dès leur mise sur le marché. La directive européenne de 2019, qui vise à accroître le nombre des services accessibles, vise aussi l'universalité.*

Émilie, quelles sont les pistes qui ont été retenues ?

Émilie Nicolas : Pour créer de nouvelles relations entre les personnes en situation de handicap, le livre et la lecture, le Salon du livre et de la presse de jeunesse en Seine-Saint-Denis a créé la Biblio-connection il y a douze ans. Cette bibliothèque numérique interactive est équipée de capteurs détecteurs de mouvements permettant aux enfants et aux jeunes d'effectuer des commandes gestuelles pour choisir un livre, tourner les pages, revenir en arrière, etc. Les livres sont proposés en plusieurs formats (version originale, facile à lire et à comprendre, langue des signes, audio). Au fil des années, la bibliothèque s'est enrichie de nombreux ouvrages. Ce mode de rencontre s'est avéré assez efficace. De fait, l'engagement du corps dans la lecture est un moteur intéressant, de même que la combinaison entre activités collectives et activités autonomes. Le coût reste toutefois un frein important au déploiement, d'autant que ces technologies évoluent rapidement.

Nous avons également créé le robot humanoïde de lecture Looping. Avec son design très simple, sa neutralité de genre et sa forme d'empathie naturelle, Looping a rapidement séduit les enfants et les professionnels. Il avait encodé plusieurs ouvrages et proposait des exercices de relaxation avant la lecture avant de raconter l'histoire choisie par l'enfant. Les effets ont été assez positifs, au-delà des enfants présentant certains troubles du spectre de l'autisme pour qui Looping avait initialement été conçu. Mais, pour des raisons d'obsolescence technologique, ce type de robot n'est plus fabriqué.

Par ailleurs, le Salon participe au Parc d'attractions littéraires et à l'Olympiade culturelle en prenant en considération la question des handicaps. En 2022, par exemple, nous avons organisé une exposition autour du lien entre la littérature jeunesse et le corps, en partenariat avec l'association de handisport CAP SAAA.

Nous avons créé une page sur le site internet du Salon, pour présenter tous les dispositifs de la chaîne d'accessibilité. Parmi les autres actions, peuvent être mentionnées la mise en place d'un accès prioritaire avec un guichet d'accueil dédié proposant des fauteuils roulants et des kits sensoriels pour améliorer le confort de visite, ou encore une programmation accessible (audiodescription du Salon, lectures en langue des signes, etc.).

En somme, l'accessibilité universelle reste notre objectif. C'est notre horizon !

Fernando Pinto da Silva : *Je crois d'ailleurs que vous avez l'ambition de rendre votre site internet accessible.*

Amandine, quels sont les projets de l'ANPEA ?

Amandine Ronzy : Nous nous battons pour que les enfants aveugles ou malvoyants puissent avoir accès à des livres papier dès le plus jeune âge. En effet, même si les solutions numériques ont un réel intérêt, il est essentiel qu'un enfant puisse manipuler les livres, d'autant que la découverte de la lecture passe par celle de l'objet-livre. C'est en passant par l'oral qu'on permet aux enfants de se créer des images mentales et une représentation du monde, ce qui est plus crucial encore pour les enfants qui ne voient pas ou mal.

Nous avançons à pas de fourmi. Participer à ces Rencontres permet de faire la passerelle entre les parents et les autres univers, et de tisser des partenariats - comme avec l'association L.I.R.E avec laquelle nous organisons des ateliers-lectures et nous avons créé le livret *Lire avec mon enfant aveugle ou malvoyant, quelle drôle d'idée ?* pour convaincre de l'importance de la lecture et donner des pistes pour lire.

De la même façon, certains projets qui peuvent apparaître comme des micro-projets en font naître d'autres et se diffusent. Nous avons ainsi emmené une dizaine de familles à la bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon. Cette démarche était inédite pour huit d'entre elles, parmi lesquelles six se sont abonnées et deux ont indiqué qu'elles reviendraient. Et nous sommes convaincus que cette expérience a aussi touché des familles qui n'y ont pas participé, grâce aux témoignages.

Enfin, notre mission est de soutenir l'ensemble des acteurs du livre. La maison d'édition Les doigts qui rêvent, par exemple, propose des livres tactiles. Il est essentiel que l'information arrive aux parents, dont certains ne connaissent pas l'existence de ces formats.

Fernando Pinto da Silva : *Cécile, quel est votre regard d'éditrice, donc de productrice ? Comment avez-vous conçu votre projet et comment au quotidien, parvenez-vous à le mettre en œuvre dans un écosystème difficile ?*

Cécile Arnoult : Au sein de Kiléma Éditions, nous nous appuyons sur la norme européenne Facile à lire et à comprendre (FALC). Très simple à utiliser, elle a fait ses preuves pour les documents administratifs. Nous n'avons donc pas eu à faire la preuve de concept d'une nouvelle méthode d'accès à la lecture pour les personnes souffrant de troubles du développement intellectuel. Pour autant, cette norme n'était pas prévue pour la littérature. Nous avons donc procédé à des retours d'expérience après la traduction de nos premiers livres, et élaboré une charte éditoriale pour le FALC littéraire.

Par ailleurs, force est de constater la méconnaissance des diverses solutions de littérature adaptée. Le FALC, par exemple, est très peu connu du secteur médico-social alors qu'il existe pourtant depuis quinze ans. Cela s'explique à la fois par un manque d'information et par un manque de visibilité – la plupart des librairies n'ont pas suffisamment de place pour avoir des rayons de littérature adaptée, et ne sont pas formées aux différents handicaps. Dans ce contexte, le rôle des Éditeurs atypiques, spécialisés dans l'adaptation des livres, est aussi de diffuser l'information et d'organiser des actions pédagogiques pour les professionnels et les familles.

Fernando Pinto da Silva : *En tant que membre des Éditeurs atypiques, est-il simple, pour une maison d'édition, en termes de survie économique, de produire et proposer ces contenus adaptés ?*

Cécile Arnoult : Nous sommes de petites structures, or la production de livres adaptés coûte très cher – d'où l'importance de se regrouper en collectif. Chez Kiléma Éditions, nous avons dû revoir notre production à la baisse. Les difficultés liées à notre taille sont renforcées par la difficulté d'accès aux aides du Centre national du livre (CNL). De surcroît, nous sommes une entreprise inclusive, ce qui engendre des frais plus élevés, les livres que nous adaptons ne sont pas tous dans le domaine public, et les caractéristiques imposées par le FALC augmentent les frais d'impression.

Notre dernière demande d'aide à la production a été refusée au motif que notre traduction en FALC de *La ferme des animaux* édulcorait le propos de l'œuvre originale. Mais nos livres sont à destination des personnes qui ont des difficultés d'accès la lecture et à la compréhension ! Il n'est pas normal que le CNL ne connaisse pas les contraintes de la littérature adaptée.

Fernando Pinto da Silva : *Vanessa, comment faire entrer ces projets, ces idées, ces innovations dans nos bibliothèques et nos établissements publics ?*

Vanessa van Atten : Nous menons une diversité d'actions au service d'une stratégie globale. Outre les webinaires sur l'accessibilité, je peux citer la journée d'étude thématique annuelle organisée par la mission nationale Lecture et handicaps de la Bibliothèque publique d'information. Par ailleurs, nous étofferons nos formations pour toucher plus largement les professionnels des bibliothèques territoriales. Sur le plan financier, nous accompagnons les bibliothèques et les associations qui font de l'édition adaptée, au travers des directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et de la dotation générale de décentralisation.



Échanges avec la salle



De la salle : Il faut lutter contre l'idée selon laquelle les personnes qui ont peu de moyens de lecture peinent à comprendre l'essentiel des grandes œuvres, qui sont universelles.

Cécile Arnoult : Dans nos traductions en FALC, nous cherchons à conserver l'essence de l'œuvre sans perdre de vue que notre public souffre de troubles de développement intellectuel. Une personne trisomique ne lit pas et ne comprend pas comme vous et moi. Il faut lui décortiquer le propos de l'auteur.

Vanessa van Atten : Donner accès à un patrimoine littéraire commun est essentiel.

Cécile Arnoult : Il est impossible de faire société quand une partie de la population n'a pas accès aux mêmes choses que les autres.

Amandine Ronzy : Donner accès à toute la littérature, y compris celle qui n'est pas considérée comme la « grande » littérature, est indispensable. Cela permet de créer des codes communs et des références pour l'ensemble d'une génération.

Vanessa van Atten : Un plan de production de documents adaptés est associé au projet de portail national de l'édition accessible, et piloté par l'Institut national des jeunes aveugles (INJA), établissement public relevant du ministère chargé des personnes handicapées avec qui nous travaillons main dans la main. Aujourd'hui, moins de 10 % de la production éditoriale française est accessible ou adaptée. D'importants progrès restent donc à faire.

De la salle : Est-il parfois proposé à des auteurs de rédiger directement en FALC ?

Cécile Arnoult : Certaines maisons d'édition font de la création en FALC, mais nous n'avons pas fait ce choix. Notre objectif étant de proposer du matériel pour accompagner l'école inclusive, nous sélectionnons les titres que nous traduisons dans les listes de référence de l'Éducation nationale. Toutefois, nous ouvrirons une nouvelle collection en juin, « Vivre et découvrir », pour laquelle nous demanderons aux experts des sujets abordés d'écrire en FALC – en les accompagnant.

Amandine Ronzy : Les éditions Mes mains en or proposent des livres tactiles et en FALC, dont certains sont conçus par et pour les adolescents touchés par un trouble du développement intellectuel.

Fernando Pinto da Silva : Pour finir, quel serait votre vœu d'ici nos prochaines Rencontres ?

Amandine Ronzy : Avoir diffusé notre livret à toutes les bibliothèques de France et que de nombreuses activités inclusives soient proposées !

Cécile Arnoux : Survivre jusqu'à l'année prochaine, et que 2024 soit l'année de la naissance et de la reconnaissance du livre adapté sous toutes ses formes !

Émilie Nicolas : Avoir un Salon du livre et de la presse jeunesse 100 % accessible et nativement accessible pour sa 40^e édition ! Et si je peux en formuler un autre, ce serait de rassembler toutes les ressources dédiées à la lecture, sur le modèle du guide Culture et handicaps du ministère de la Culture.

Vanessa van Atten : Que toutes les annonces se concrétisent !

Pour rebondir sur le deuxième vœu d'Émilie, j'ai le projet d'élaborer un guide pratique de l'accessibilité en bibliothèque, qui sortira en fin d'année.

Fernando Pinto da Silva : Quant à moi, mon vœu est le suivant : plus de livres !



Planche à outils Personnes



Fernando Pinto da Silva, Vanessa van Atten, Amandine Ronzy, Cécile Arnoux et Émilie Nicolas

Visionnez la vidéo de la table ronde [ici](#),
ou scannez ce QR code :



LA STRATÉGIE

« LECTURE ET TERRITOIRES »

Intervention de :

- * **Valérie Travier**, cheffe de bureau de la lecture publique au ministère de la Culture

Nous convergeons tous vers les mêmes objectifs : plus de livres et plus d'accessibilité ! Certes, le ministère de la Culture travaille avec des méthodes qui lui sont propres et une temporalité longue – car les politiques interministérielles requièrent de la concertation, mais bénéficient d'une force de frappe démultipliée. Mais vos préoccupations sont nos préoccupations.

Un coup d'accélérateur a ainsi été donné concernant les handicaps, face au constat que le baromètre de l'accessibilité en bibliothèque ne progressait pas. Il a notamment été décidé de changer de méthode, en ne se contentant pas d'évaluer mais en impliquant tous les acteurs en position de décision. Aussi les webinaires Accessibilité s'adressent-ils aux bibliothécaires, mais aussi aux élus, aux éditeurs et aux services informatiques et de marché. Par ailleurs, l'application de la directive européenne sera surveillée de près par l'Arcom, l'Autorité de régulation des communications.

Les priorités du Ministère sont les suivantes :

- soutenir les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et l'ensemble des partenaires pour mettre en forme la stratégie « Lecture et territoires 2024-2027 », qui prolonge notamment le plan Bibliothèques engagé en 2016 pour généraliser l'extension des horaires d'ouverture, en particulier dans les quartiers Politique de la ville ;
- renforcer la lecture en ruralité, actualiser et démultiplier les contrats départementaux lecture, pour favoriser la transversalité entre les acteurs du champ social et de ceux de la culture, de la jeunesse et de l'éducation (notamment sur la mise en place du Facile à lire, en particulier dans la ruralité). L'objectif est de toucher tous les départements dans les trois ans à venir, y compris ceux qui n'ont pas de bibliothèque départementale. Nous avons obtenu 3,5 millions d'euros pour l'outre-mer – pour des constructions, mais nous espérons disposer aussi de moyens pour recruter et former du personnel ;
- travailler avec les familles, en liens étroits avec la délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC). Je remercie aussi le Centre de promotion de la littérature jeunesse (CPLJ), dont le programme « Des livres à soi » essaime et se développe à travers toute la France (dans 247 quartiers aujourd'hui) et inspire de nombreuses associations dans leurs actions pour donner à la lecture sa place centrale.

- expérimenter le développement de la lecture hors temps scolaire, grâce à des crédits déconcentrés ;
- poursuivre le programme « Jeunes en librairie », action d'éducation artistique et culturelle qui permet aux jeunes de s'autonomiser dans leurs achats de livres et qui vise à protéger toute la chaîne du livre. Nous avons obtenu un million d'euros de crédits supplémentaires pour ce programme, qui a déjà fait ses preuves ;
- renforcer les masterclasses du Centre national du livre (CNL) spécialisées dans les rencontres entre les jeunes et les auteurs ;
- continuer à étoffer la formation, notamment au travers de l'édition de brochures (attractivité des métiers des bibliothèques, référentiel de compétences, formation tout au long de la vie, métiers de la formation et concours des bibliothèques...) et actualiser les statuts de ces métiers, en concertation avec les associations professionnelles et tous les acteurs ;
- publier le résultat de notre travail de concertation autour de la transition écologique.

Pour finir, je vous invite à consulter l'Atlas des bibliothèques territoriales, publié en janvier, qui montre le maillage très serré, plus de 15 500 bibliothèques territoriales (dont la moitié sont des points lecture) en 2021. Pour mémoire, les bibliothèques représentent 35 000 professionnels mais aussi 60 000 bénévoles – que nous entendons aider à se former pour être pleinement opérationnels dans la conduite des politiques publiques, qui nécessitent une participation active de la société civile.



Valérie Travier



Extrait de la modération graphique de l'intervention de Valérie Travier par Carole Chaix

Visionnez la vidéo de l'intervention de Valérie Travier [ici](#),
ou scannez ce QR code :



GRANDE PAUVRETÉ

Synthèse des ateliers régionaux grande pauvreté,
rédigée par Sophie Castelneau, Pascaline Mangin (SLPJ) et Catherine
Duray (Réseau des Créfad) et présentée par Pascaline Mangin

Constatations

- * Les récents rapports montrent une aggravation de la pauvreté et même de l'extrême pauvreté, qui touche majoritairement les femmes avec des enfants.
- * Le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre dénombre 330 000 personnes sans domicile et plus de 4 millions de personnes mal logées.
- * Le Baromètre des enfants à la rue recense près de 2 000 enfants à la rue et une hausse de 20 % du nombre d'enfants sans solution d'urgence entre 2022 et 2023.
- * Les acteurs du livre et ceux de la solidarité utilisent parfois les mêmes termes sans qu'ils recouvrent la même réalité. Il est donc nécessaire d'élaborer un vocabulaire commun, pour mieux se comprendre et travailler ensemble.
- * La pauvreté ne se résume pas à un critère économique. Multidimensionnelle et multifactorielle, elle requiert donc une approche systémique. Il est également important de parler de la pauvreté comme un processus et non un état.
- * Les lieux de lecture publique et l'inconditionnalité de l'accueil en bibliothèque sont essentiels, pour une multiplicité d'usages. Toutefois, le sentiment de stigmatisation et la difficulté à se reconnaître dans l'institution restent forts.

Solutions

- * Former les professionnels des métiers du livre et des métiers de la solidarité, ainsi que les décideurs publics
- * Prendre en compte des disparités territoriales
- * Lutter contre les stéréotypes et les idées reçues concernant les publics, la lecture et les lieux culturels
- * Améliorer l'information et la communication entre les structures
- * Faire alliance pour mieux prendre en compte les publics en situation de grande pauvreté, en multipliant les espaces de concertation et de rencontre entre les différents acteurs

Propositions

- * Redéfinir les priorités et donner les moyens humains et matériels d'agir de façon structurante davantage que ponctuelle
- * Dépenser le stade des initiatives locales pour renforcer l'inscription des préconisations dans les politiques publiques
- * Créer ou ouvrir des appels à projets
- * Créer des aides au fonctionnement et des conventions pluriannuelles pour sécuriser l'activité des acteurs

- * Faire entendre une parole commune, en diffusant plus largement un plaidoyer pour rendre visible le lien entre culture et précarité et s'appuyer sur les droits culturels et la prise en considération de tous les publics
- * Élaborer un protocole interministériel culture et solidarité, comme il existe un protocole culture et santé et un protocole culture et justice.

Table ronde

Table ronde animée par **Marie Aubinais** (ATD Quart Monde) et **Pascaline Mangin** (Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine Saint-Denis), avec :

- * **Jennifer Lenfant**, militante à Nogent-le-Rotrou et **Bruno Tardieu**, attaché au Centre de mémoire et de recherche Joseph Wresinski (ATD Quart Monde)
- * **Christophe Evans**, chef du service Études et recherche et **Julien Pauthe**, chef du service Développement des publics et Communication (Bibliothèque publique d'information)
- * **Tiphaine Guérin**, responsable des missions Culture et Europe, service expérimentation, innovation-recherche (Fédération des acteurs de la solidarité)



Pascaline Mangin : J'invite les intervenants de cette table ronde à se présenter, avant d'aborder les actions en faveur de la lecture proposées par les différentes structures.

Tiphaine Guérin : La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) rassemble 900 associations du secteur de la grande précarité et de la lutte contre les exclusions, parmi lesquelles Emmaüs Solidarité, le Secours catholique, le Secours islamique, Aurore, le Samu social ou encore la Cimade. Au sein de la Fédération, je suis chargée de mieux intégrer les pratiques culturelles à l'accompagnement social.

Julien Pauthe : La Bibliothèque publique d'information (Bpi) fait partie de la mission « Vivre ensemble ». Depuis son ouverture en 1977, elle accueille tous les publics. Son plan d'action dans le champ social vise à mieux accompagner vers la lecture les personnes en situation de grande pauvreté et de précarité.

Pascaline Mangin : La Bpi est un espace public d'exception, de ce point de vue. Nous y reviendrons !

Je propose maintenant de croiser les regards – savoir du vécu, savoir d'action et savoir d'étude – avec les représentants d'ATD Quart Monde, pour nous aider à mieux appréhender les facteurs d'exclusion, les injustices liées au savoir et l'importance que chacun puisse être exposé au plaisir de lire.

Marie Aubinais : *ATD signifie Agir tous pour la dignité. Son objectif est de lutter contre la pauvreté par l'accès de tous à tous les droits – parmi lesquels le droit à la culture. En effet, alors que la pauvreté est synonyme d'exclusion, la culture permet de redonner du lien. Tel est l'objet des bibliothèques de rue. Le livre permet d'aller à la rencontre des personnes en situation de grande pauvreté dans un rapport de dignité. C'est l'objet culturel le plus accessible.*

Nous utilisons le terme de « pauvreté » et la définition du Conseil économique, social et environnemental (CESE) qui met l'accent sur les droits. En outre, une étude d'ATD Quart Monde fondée sur le croisement des savoirs a mis en évidence qu'au-delà des droits, l'expérience de la pauvreté se traduit par une dépossession du pouvoir d'agir, une souffrance physique, psychique et émotionnelle, ainsi qu'une lutte permanente pour vivre. Je propose, à cet égard, d'entendre le témoignage de Jennifer sur les difficultés de lecture qu'éprouvent certains enfants – mais, surtout, sur le parcours qui l'a conduite à aimer lire, seule puis avec ses enfants.

Jennifer Lenfant : *Ma scolarité a été très difficile. Je suis d'une famille de sept enfants, dans laquelle il n'y avait pas de place pour les livres. Quand je suis entrée en CP, mes camarades déchiffraient déjà alors que je ne connaissais pas mon alphabet. J'ai alors été la cible de nombreuses moqueries et insultes. En CE1, j'ai jeté par terre le livre que je devais lire devant toute la classe. À la suite de cela, on m'a laissée pendant un an sans lire. Ce n'est qu'en CM1-CM2 qu'une auxiliaire de vie scolaire (AVS) m'a expliqué l'importance de la lecture et m'a appris à lire, à écrire et à compter en dehors de ses heures de travail. J'ai alors lu beaucoup de livres et d'auteurs, qui m'ont permis de voyager... Et je me suis engagée à ATD Quart monde car je ne voulais pas que mes trois enfants connaissent la même histoire que moi, d'autant qu'une de mes filles, harcelée et moquée, a voulu partir à l'âge de sept ans. J'ai alors inscrit mes enfants à divers ateliers, pour qu'ils connaissent autre chose que l'école : nous allons régulièrement à la bibliothèque de rue – que j'anime – et à la bibliothèque municipale.*

Mon parcours a été très difficile, mais je m'en suis sortie et je suis très fière de pouvoir dire que je sais lire, écrire et compter !

Marie Aubinais : *Quelle est ta préconisation principale ?*

Jennifer Lenfant : *Ne jamais laisser un enfant en difficulté seul au fond de la classe, juste parce qu'il n'est pas comme tout le monde ou parce que sa famille n'est pas assez riche pour pouvoir s'occuper de lui.*

Marie Aubinais : *Bruno, tu as une tout autre expérience dans le mouvement ATD Quart Monde.*

Bruno Tardieu : Tous les trois, nous avons le point commun d'avoir animé une bibliothèque de rue.

Je voudrais vous raconter l'histoire de Chris, qui fréquentait la bibliothèque de rue et qui a subi les moqueries des enfants pour avoir affirmé qu'il partait en vacances à la montagne, après avoir lu un livre sur les vacances. Voilà donc l'exemple d'un livre qui peut faire sentir à certains enfants qu'ils ne sont pas comme tout le monde. Chaque année, les médias évoquent les 60 % de Français qui partent en vacances, laissant penser aux 40 % qui ne partent jamais qu'ils n'existent pas.

Plus globalement, de nombreuses personnes ne se reconnaissent pas dans la culture. C'est la raison pour laquelle ATD Quart Monde avance l'idée d'un protocole culture et pauvreté.

Avec des philosophes et des personnes qui ont l'expérience de la pauvreté, nous avons publié *Pour une nouvelle philosophie sociale : transformer la société à partir des plus pauvres*, aux éditions Le Bord de l'eau, qui identifie trois difficultés : le droit, qui se retourne parfois contre les individus ; la résistance, qui est épuisante ; l'injustice épistémique, liée au savoir. Laquelle est la somme de multiples injustices : l'injustice d'accessibilité, l'injustice de ne pas être cru (qui croit un enfant qui dit qu'il n'y a aucun livre chez lui ?), l'injustice d'interprétation (lorsque les autres qualifient à votre place ce que vous vivez) et l'injustice de transmission (les personnes en situation de pauvreté sont empêchées de transmettre à leurs enfants).

Par ailleurs, il est fondamental d'accéder à la lecture mais aussi à l'écriture. Nous venons d'ailleurs de faire reconnaître par l'Unesco nos archives comme patrimoine mondial documentaire de l'humanité.

Dans mes préconisations, je vous invite à lire les récits de Jennifer et d'autres militants. Devenez des lecteurs publics, mais soyez aussi des écrivains publics ! Les journaux d'ATD Quart Monde contiennent toujours des récits de personnes en situation de pauvreté. Vous trouverez aussi des écrits très forts dans notre collection « Enfants du courage ».

Il est également fondamental de lutter contre les préjugés. C'est la raison pour laquelle nous avons publié *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*. Bien sûr, il est fondamental de faire alliance entre les acteurs. Mais la première alliance doit se faire entre les acteurs et les premiers concernés : ceux qui lutteront contre la pauvreté et les exclusions sont ceux qui les vivent. Nous devons nous considérer comme leurs alliés, mais pas parler à leur place. Aussi demandons-nous à votre Alliance de devenir l'alliée des personnes concernées.

Marie Aubinais : *Si certains livres font sentir qu'on n'est pas comme les autres, d'autres aident à grandir. Jennifer, je crois que tu as lu un livre qui t'a vraiment aidé ?*

Jennifer Lenfant : J'étais au collège, j'ai lu *Dis-moi tout*, l'histoire d'une jeune fille harcelée à l'école qui tenait un journal et a réussi à parler devant sa classe pour dire qu'elle n'était peut-être pas comme les autres, mais qu'elle avait aussi vécu et le droit de s'exprimer sans être exclue. Ce livre m'a aidée quand, à la fin de la 3^e, nous devions raconter notre parcours au collège : je me suis dit que si c'était possible dans un livre, c'était possible aussi dans la réalité. C'est d'ailleurs aussi grâce à lui que je peux être ici, devant tant de personnes – même si je suis un peu effrayée – pour raconter ce que j'ai vécu !

Pascaline Mangin : *Les questions de dignité et de justice sociale sont au cœur de la façon de penser la lecture publique. Fréquenter la Bpi permet-il de conjurer le processus de disqualification sociale, en renforçant les liens sociaux ?*

Christophe Evans : La présence de personnes en situation de grande pauvreté et de précarité existe depuis l'ouverture de la Bpi, et même avant puisque la Bpi trouve son origine dans la salle B de la Bibliothèque nationale, fréquentée par « le petit peuple ». Installée au sein du centre Georges Pompidou, la Bpi est ouverte à toutes et tous. Même s'il faut avoir l'idée de franchir le seuil de ce bâtiment prestigieux d'art contemporain, imposant et caractérisé par sa centralité parisienne, elle a toujours été fréquentée par des personnes en situation de précarité économique et sociale au sens large.

Il y a quelques années, nous avons proposé aux sociologues Serge Paugam et Camila Giorgietti, ainsi qu'à des chercheurs associés, de conduire une enquête qualitative sur les usages de la Bpi, fondée sur une méthode quasi ethnographique – d'autant plus importante que certaines personnes ne souhaitent pas témoigner. Intitulée *Des pauvres à la bibliothèque : enquête au Centre Pompidou*, elle a notamment permis de mettre en avant la diversité des profils des usagers hyper assidus : personnes sans domicile fixe, personnes isolées, étudiants désargentés, intellectuels précaires, pigistes... Ce « petit peuple » littéraire est d'ailleurs présent dans toutes les bibliothèques, pas seulement à la Bpi.

Concernant la terminologie, le terme « pauvreté » est parlant, alors qu'on a tendance à utiliser des euphémismes. Par ailleurs, Serge Paugam part du principe que la disqualification sociale n'est pas un état, mais un processus : on peut y entrer et en sortir, mais aussi y passer d'un stade à un autre. En l'occurrence, il identifie trois stades – la fragilité sociale, la dépendance et les situations de ruptures.

Pascaline Mangin : *Pouvez-vous en dire plus sur la volonté de certains usagers de se fondre dans le public de la Bpi sans être repérés.*

Christophe Evans : Ce résultat de l'enquête a été très important, alors que nous envisagions initialement d'apporter des services spécifiques aux personnes en situation de fragilité sociale et de dépendance : elles refusent d'être « étiquetées », mais veulent être dans la bibliothèque comme n'importe qui d'autre.

L'enquête nous a aussi permis de mieux connaître les modalités d'usage de ces personnes, et de lutter contre les stéréotypes. Nous avons en particulier compris que les besoins et les usages culturels sont intenses, et que la bibliothèque n'est pas seulement un lieu dans lequel on peut aller gratuitement aux toilettes ou dormir en étant protégé.

Pascaline Mangin : *D'où l'importance de travailler une accessibilité large et pleine, et non catégorisée.*

Julien Pauthe : Pour respecter la volonté de ne pas être étiqueté ou repéré, nous avons bâti une offre non labellisée :

- de permanences : Accès aux soins pour toutes et tous, en partenariat avec l'association Migrations Santé France ; Écoute anonyme en partenariat avec La porte ouverte Paris, Écrivains publics avec l'association Mots sur mesure, Aide juridique avec la Clinique juridique, Déclic informatique avec les bibliothécaires de la Bpi, Recherche d'emploi et démarches administratives en ligne ;
- d'ateliers : français langue étrangère, conversation, écriture et théâtre (en articulation avec l'espace d'autoformation de la Bpi), bons plans à Paris (ce qui permet de croiser les publics) ;
- d'accueils : visites-découvertes, accueils de groupes dans l'espace autoformation. Les accueils distribuent aussi le guide *Solidarité à Paris*, un vade-mecum du champ social.

Par ailleurs, la terminologie que nous utilisons du côté professionnel (« publics du champ social », dans l'acception la plus large possible), ne franchit pas la barrière avec le public.

Depuis l'enquête, un poste est entièrement dédié aux actions en direction des publics du champ social – actions à destination des publics qui fréquentent déjà la Bpi, actions d'information à destination de ceux qui ne la fréquentent pas (pour leur faire connaître la programmation culturelle, notamment) et actions pour outiller les collègues. Par ailleurs, la priorité est donnée aux personnes en grande précarité et aux personnes en situation d'exil et de migration.

Pascaline Mangin : *Pouvez-vous nous dire un mot de l'association La Cloche avec laquelle vous travaillez ?*

Julien Pauthe : Nous avons sollicité ce partenaire pour nos publics en situation de sans-abrisme. Après une permanence de rencontres solidaires organisée durant deux ans à la Bpi dans le cadre de l'aller vers, La Cloche a proposé d'effectuer une fresque de la rue et de dispenser une formation aux professionnels de la Bpi, qui en est à sa troisième édition.

Pascaline Mangin : *Entendre les personnes en situation de grande pauvreté permet d'adapter le réel à leurs besoins au lieu de projeter des représentations erronées.*

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) plaide pour l'intégration des pratiques culturelles dans l'accompagnement social, pour faire de la culture un puissant levier d'insertion. Quelles sont vos actions autour de la lecture, mais aussi de l'interconnaissance des personnes ? Pourriez-vous aussi nous dire un mot du plaidoyer pour la culture ?

Tiphaine Guérin : Le plaidoyer pour la culture est paru en 2023. Les actions culturelles créées par nos adhérents avec les publics en situation de précarité existent de longue date, mais ce support permet d'échanger avec les pouvoirs publics et les acteurs du champ de la culture.

L'intégration des droits culturels, des pratiques culturelles et de l'accès à la vie culturelle d'un territoire est cruciale, tant la culture crée du lien, restaure l'estime et la confiance en soi, et fait changer le regard sur la pauvreté et sur les personnes en situation de pauvreté.

Nous sommes partenaires de très nombreuses initiatives autour du livre et de la lecture, comme les distributions alimentaires dans des lieux culturels ou l'installation de bibliothèques dans les centres d'hébergement. Par ailleurs, la Fédération organise deux grands événements dans ce domaine : la distribution de chèques lire pour monter des actions « livre et lecture » (faire visiter une librairie et parler du métier de libraire, inciter à s'inscrire en bibliothèque, etc.) et la distribution de kits lecture dans le cadre de l'été culturel du Salon du livre et de la presse jeunesse. L'an dernier, nous avons touché 1 200 familles dans six territoires.

Comme vous l'avez dit, nous œuvrons aussi à l'interconnaissance. Notre rôle consiste à entretenir le lien entre les partenaires et les personnes sur le terrain. Il serait d'ailleurs intéressant d'avoir un référentiel commun, à l'image du Vade Mecum.

Pascaline Mangin : *L'exemple du terme « champ social » est illustratif du besoin de référentiel commun.*

Tiphaine Guérin : En effet. Pour le secteur culturel, le champ social recouvre notamment les centres sociaux, les quartiers Politique de la ville et l'éducation populaire qui, pour nous, sont des partenaires avec lesquels nous souhaitons travailler. Mais il y a une marche énorme entre ces structures et les nôtres, les associations au plus près des publics les plus marginalisés.

Pascaline Mangin : *Où se situent les carrefours d'échanges, en général ?*

Tiphaine Guérin : Je pourrais citer la mission « Vivre ensemble » en Île-de-France, la charte Culture Solidarité à Angers, les journées Culture et Travail social organisées par les treize FAS régionales, les journées professionnelles organisées par les associations, les journées d'Aurore, de Culture du cœur, etc.

Bruno Tardieu : Il y a aussi le réseau Wresinski Culture, constitué après le rapport du fondateur d'ATD Quart Monde soulignant la continuité entre précarité et grande pauvreté.

Par ailleurs, la pédagogie de la réciprocité est essentielle : elle permet de recevoir dans un livre, et de dire à son tour. À cet égard, les ateliers d'écriture et les universités populaires sont des actions fondamentales, car elles mettent les personnes défavorisées en situation de donner, et pas seulement de recevoir. Il ne s'agit pas d'apporter la culture, mais de la construire ensemble.

Pascaline Mangin : *La notion de pair-aidance a toute son importance, également.*

Tiphaine Guérin : L'intégration des personnes accompagnées et leur participation sont la première alliance. Elle permet de « faire avec » et, plus encore, de « faire ensemble ».

Julien Pauthe : Nous privilégions le format d'ateliers pour favoriser l'émancipation de nos usagers.

Tiphaine Guérin : La dernière préconisation du plaidoyer de la culture est de mieux se connaître et de mieux travailler ensemble, ce qui requiert des révolutions intérieures. Dans le secteur social, par exemple, il s'agit de laisser plus de place à la culture. Cela implique de donner du temps et des moyens aux travailleurs sociaux ! Pourtant, il n'existe toujours pas de financements pérennes et stables dédiés à la lutte contre la précarité dans la culture. Merci d'avoir rappelé, en conclusion des ateliers grande pauvreté, la nécessité d'un protocole culture et solidarité.



Échanges avec la salle



De la salle : Qu'est-ce que le kit lecture distribué par la FAS ?

Tiphaine Guérin : Il est distribué aux adhérents de la FAS, en lien avec le Salon du livre et de la presse jeunesse, et compte deux volets : structures et familles. Celui de l'année dernière contenait des jeux de cartes, des affiches, un guide pratique et des chèques Lire.

De la salle : En quoi consistent les bibliothèques de rue ?

Jennifer Lenfant : Elles sont installées près des immeubles. Les enfants qui le souhaitent peuvent venir se servir dans des malles qui contiennent des livres, qu'ils peuvent nous demander de leur lire ou feuilleter eux-mêmes.

De la salle : Comment s'y former ?

Marie Aubinais : Nous présentons les objectifs et les façons de faire à ceux qui souhaitent animer une bibliothèque de rue, même s'il n'est pas indispensable d'être formé.

Bruno Tardieu : La régularité de la présence et la situation en extérieur – pour la visibilité, donc la publicité – sont des caractéristiques essentielles.



Table ronde Grande pauvreté



Extrait de la modération graphique collaborative de la table ronde Grande pauvreté

Visionnez la vidéo de la table ronde [ici](#),

ou scannez ce QR code :



POINT D'ACTUALITÉ SUR L'ILLETTRISME

Discussion animée par **Julien Maréchal** (La Petite Bibliothèque Ronde),
avec :

* **Christian Janin**, président de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme



Christian Janin : Lors des premières Rencontres de Strasbourg, nous avons décidé de prolonger nos réflexions collectives et de les inscrire dans la durée, en nous focalisant sur l'accès à la lecture des publics empêchés. Comme le souligne le manifeste fondateur de L'Alliance pour la lecture, cette dernière est en effet un facteur d'inclusion sociale.

L'illettrisme caractérise l'état d'une personne qui, bien qu'étant allée à l'école, est dans l'incapacité de mobiliser ses compétences de base pour être autonome dans sa vie professionnelle et personnelle. Cette définition montre à quel point la lecture est un sésame pour permettre à chacun de se projeter, de choisir sa route et de faire société.

Il serait illusoire de chercher à lister toutes les collaborations que nous avons engagées ces dernières années pour promouvoir la lecture. J'insisterai néanmoins sur notre engagement aux côtés du ministère de la Culture et de ceux qui militent pour le développement des espaces «Facile à lire». Nous sommes notamment intervenus pour professionnaliser et outiller les personnes qui en assurent la gestion.

L'année 2024 est particulièrement importante pour la lutte contre l'illettrisme. Les derniers chiffres dont nous disposons, selon lesquels 2,5 millions de personnes et 7 % des 16-65 ans se trouveraient en situation d'illettrisme, datent de 2011. Il devient insupportable de justifier nos interventions à partir de données si anciennes. Heureusement, les résultats d'une nouvelle enquête devraient être publiés fin avril. Nous saurons si des changements sont intervenus dans le paysage. En tout état de cause, l'Agence devra reconsidérer ses orientations et son programme d'activité.

Une fois que les chiffres seront connus, nous souhaitons ouvrir un chantier externe, avec tous les acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme et construire ensemble une nouvelle étape. Puisque cette problématique n'aura probablement pas disparu, nous vous proposerons plusieurs initiatives auxquelles vous pourrez vous associer.

Depuis novembre 2023, nous disposons d'un observatoire au sein de l'Agence. En s'appuyant sur les nouvelles données disponibles, celui-ci produira des analyses qui seront publiées à l'occasion des prochaines Journées nationales d'action contre l'illettrisme, en septembre 2024. Une consultation en ligne sera organisée pour recueillir vos réactions et vos propositions. En point d'orgue, nous avons prévu un grand forum le 17 octobre, jour du refus de la misère.

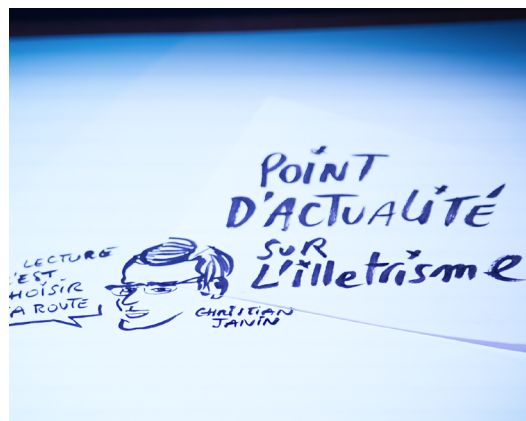
Fin 2024, nous devrions être en mesure d'identifier nos priorités pour les prochaines années. Notre ambition est d'agir de manière encore plus efficace. Dans cette perspective, nous considérons que L'Alliance pour la lecture est une initiative à poursuivre.

Julien Maréchal : Pouvez-vous d'ores et déjà nous dire où se tiendra le forum du 17 octobre ?

Christian Janin : Nous ne l'avons pas encore décidé. A priori, nous envisageons de réunir entre 200 et 300 personnes pour créer un espace de confrontation entre les propositions. Nous aimerions le faire dans un lieu symbolique, comme la Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts, mais d'autres pistes sont également à l'étude.



Christian Janin, Julien Maréchal et Carole Chaix



Extrait de la modération graphique de l'intervention de Christian Janin par Carole Chaix

Visionnez la vidéo de l'intervention de Christian Janin [ici](#),
ou scannez ce QR code :



AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE POUR LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Discussion animée par **Julien Maréchal** (La Petite Bibliothèque Ronde),
avec :

- * **Édith Girard**, adjointe au chef du département de la diffusion, pôle bibliothèques, action territoriale et internationale (Centre national du livre – CNL)



Édith Girard : La subvention au développement de la lecture pour les publics spécifiques a connu une évolution importante en 2023, après l'évaluation du dispositif instauré en 2015.

Auparavant, l'aide comportait deux volets : l'un pour le développement de la lecture auprès des publics dits empêchés et l'autre, qui était uniquement à destination des collectivités territoriales, pour les publics enfance et jeunesse. Si le premier axe était connu et utilisé, le second manquait de lisibilité et s'articulait mal avec les autres mesures existantes.

Lors de l'évaluation, les porteurs de projets ont regretté la complexité du dispositif et ont exprimé une attente forte pour son élargissement aux publics rencontrant des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, notamment allophones et en situation d'illettrisme. Un besoin d'ouverture de l'éligibilité à de nouvelles structures s'est également fait jour.

Depuis 2023, il existe une aide unique. Contrairement au dispositif précédent, elle repose principalement sur l'accompagnement de projets de médiation. L'acquisition d'un fonds documentaire continue d'être accompagnée, mais ne constitue plus l'élément central de la démarche.

Le règlement définit les publics dits spécifiques comme ceux empêchés de lire du fait d'un handicap, d'une hospitalisation, d'une perte d'autonomie, d'un séjour dans un établissement médico-social ou d'un placement sous main de justice. Sont également prises en compte – ce qui est nouveau – les personnes présentant des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, avec une attention particulière portée aux plus jeunes.

Julien Maréchal : *Quelle est l'enveloppe mobilisée pour cette aide ?*

Édith Girard : L'enveloppe prévisionnelle était de 1,075 million d'euros, mais nous l'avons dépassée en 2023, puisque nous avons dépensé 1,150 million. Pour 2024, nous disposons d'un budget de 1,2 million. Dans le cadre du dispositif précédent, les dépenses n'excédaient pas 600 000 euros les « bonnes » années.

Julien Maréchal : *Quelle est la composition de la commission qui attribue cette aide ?*

Édith Girard : Nous avons souhaité qu'elle reflète la diversité des projets à accompagner. Elle est composée de directeurs d'association, de bibliothécaires, de chercheurs, de scientifiques, de chargés de mission d'agences régionales pour le livre, ainsi que de représentants du ministère de la Justice et du ministère de la Culture.

Julien Maréchal : *Cette commission existe depuis un peu plus d'un an, avez-vous constaté des évolutions dans sa façon d'appréhender les projets ?*

Édith Girard : La commission est de plus en plus exigeante. Elle est particulièrement attentive à la description des actions de médiation et au fait qu'elles soient assurées par des professionnels de la chaîne du livre. Elle s'attache également à la spécificité des publics, même si certains projets, portés notamment par les bibliothèques territoriales, peuvent avoir une portée plus générale.

Julien Maréchal : *Le regard s'aiguise aussi parce qu'il y a de plus en plus de projets.*

Édith Girard : Nous avons de plus en plus de projets et surtout de projets de qualité !

Julien Maréchal : *Le travail de promotion et d'explication du dispositif a été important, ce qui n'est pas si fréquent.*

Édith Girard : Nous avons une vraie volonté d'accompagner les porteurs de projets, notamment les collectivités territoriales. Elles réalisent beaucoup d'actions de médiation en interne, mais n'arrivent pas toujours à les identifier comme pouvant être éligibles à l'aide.

Julien Maréchal : *Comment combinez-vous le traitement des nouveaux dossiers et le travail d'évaluation, qui monte en puissance après un peu plus d'un an d'existence ?*

Édith Girard : C'est l'enjeu de 2024 ! Les porteurs de projets ont douze mois pour rendre leur bilan. Nous commençons donc à recevoir les premiers d'entre eux. Au-delà des chiffres, nous avons insisté sur l'importance des verbatims.

À terme, nous devons nous poser la question de l'échelle. La commission traite à la fois des projets nationaux portés par de grandes associations et des projets très locaux portés par des collectivités territoriales. Est-il pertinent de les sélectionner et de les évaluer de la même manière ?



Échanges avec la salle



De la salle : Des acteurs du champ social ou de la lutte contre la précarité vous soumettent-ils des projets ?

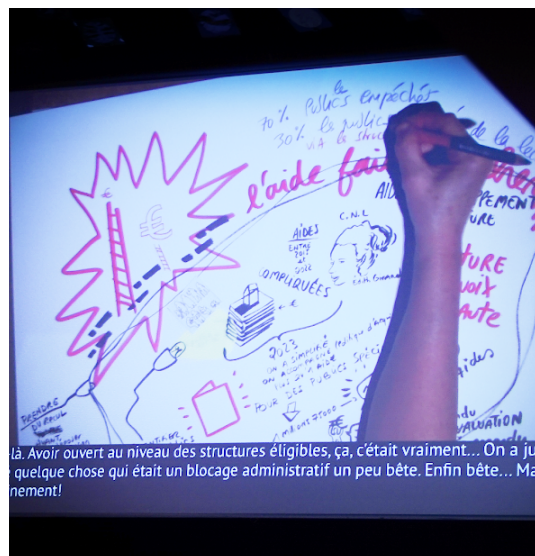
Édith Girard : Oui. Nous avons souhaité que les acteurs éligibles soient très variés, afin de mieux prendre en compte la diversité des populations auxquelles s'adresse cette aide. Actuellement, les projets concernent à 70 % des publics dits empêchés et à 30 % des publics en situation de difficulté d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ces résultats sont encourageants, car le second volet n'était pas du tout traité dans le dispositif précédent.

De la salle : Seuls les bibliothécaires peuvent-ils être considérés comme médiateurs ?

Édith Girard : Non, mais des professionnels de la chaîne du livre doivent intervenir à un moment ou un autre dans le projet.



Édith Girard et Julien Maréchal



Extrait de la modération graphique de l'intervention d'Édith Girard par Carole Chaix

Visionner la vidéo de l'intervention d'Édith Girard [ici](#),
ou scannez ce QR code :



PLURILINGUISME

Un court film est projeté, présentant l'action de bénévoles de l'association Lire et faire lire proposant des séances de lecture en deux langues (français et espagnol) en périscolaire.

**Synthèse des ateliers régionaux plurilinguisme,
rédigée par Julien Maréchal (La Petite Bibliothèque Ronde)
et Émilie Petit-Étienne (La Constellation) et présentée par Julien Maréchal**

Constatations

- * Le plurilinguisme est souvent vu comme un frein ou un problème et non comme une richesse, à l'école comme dans le cadre des relations avec les institutions.
- * Le primat de l'écrit sur l'oral s'accompagne d'un primat des codes administratifs au détriment d'autres langages plus inclusifs ou de la dimension corporelle de l'expression.
- * Le recours à plusieurs langues dans le quotidien donne lieu à de nombreuses idées reçues négatives (mauvaise intégration à l'école, confusion mentale...), alors que des études démontrent leur impact favorable sur le développement cognitif et l'empathie.
- * Certaines langues sont associées à un sentiment de perte d'une partie de son identité.
- * Lire des textes dans d'autres langues permettrait leur reconnaissance, mais l'offre éditoriale est trop réduite, voire en recul.

Solutions

- * Reconnaître la dimension multilingue de la société française
- * Pour les médiateurs, accepter de ne pas imposer leur propre relation aux langues et favoriser le croisement des regards

Propositions

- * (R)établir des principes : l'égalité des langues, la langue comme droit culturel, parler une langue est un plaisir au-delà des aspects identitaires
- * Connaître les dispositifs existants et s'en saisir pour agir
- * Envisager d'autres démarches, par exemple en attribuant à une structure le rôle de référent territorial dans le domaine des langues, en mettant en place des quotas d'acquisition d'ouvrages en langues étrangères ou en ayant plus systématiquement recours au FALC
- * Recourir à de nouveaux codes graphiques (pictogrammes)
- * Proposer des projets intergénérationnels pour favoriser la transmission
- * Construire une offre régulière de propositions plutôt qu'une série d'événements ponctuels.

Discussion animée par **Julien Maréchal** (La Petite Bibliothèque Ronde),
avec :

- * **Amalini Simon-Radinez**, docteure en psychologie, directrice du Centre Babel
- * **Christine Hélot**, sociolinguiste, présidente de Dulala
- * **Domitille Pestre**, codirectrice de fable-Lab)
- * **Dominique Rateau**, présidente de L'Agence quand les livres relient
- * **Line Colson**, directrice de La Boutique d'écriture & Co (Peuple et Culture)



Julien Maréchal : *La recherche permet de comprendre les ressorts du rapport aux langues, aussi bien dans un cadre personnel que familial ou professionnel.*

Amalini Simon-Radinez : L'importance des langues n'est plus à démontrer. Beaucoup de travaux scientifiques confirment que connaître plusieurs langues est une richesse. Pourtant, cette situation est souvent présentée comme pouvant expliquer les difficultés que rencontrent certains enfants. En réalité, celles-ci ne sont pas liées au plurilinguisme, mais à la manière dont il est pris en compte, notamment à l'école. Il est essentiel de faire exister et vivre ces langues.

Les premières études parlaient uniquement de bilinguisme. Il est désormais question de plurilinguisme. En effet, dans certaines familles, les deux parents parlent chacun une langue et peuvent avoir une langue commune, qui n'est pas forcément celle du pays où ils vivent. Les enfants les entendent éventuellement au quotidien, mais elles ne leur sont pas toujours transmises. Certains le vivent ensuite comme un manque. Il en est de même pour les enfants placés, qui sont baignés dans un environnement où le français domine et qui perdent progressivement le contact avec la langue de leurs parents.

Julien Maréchal : *Comment accompagner les professionnels dans la prise en compte de ces réalités ?*

Christine Hélot : L'Éducation nationale est un acteur clé. Pourtant, les langues enseignées à l'école sont très peu nombreuses. À 90 %, les enfants apprennent l'anglais, puis l'allemand et l'espagnol, c'est-à-dire les langues dominantes européennes.

Même si les classes sont de plus en plus multilingues, elles le sont au sens où les enfants vivent dans un environnement multilingue, et non parce que de multiples langues y sont enseignées.

À ce propos, le terme « allophone », qui est souvent utilisé, est à mon sens discriminatoire pour les enfants et leurs parents, car il cible certaines langues. Je suggère de le remplacer par « plurilingue ».

Depuis 2009, l'association Dulala tente de répondre aux besoins des familles, des enseignants et des personnes au contact des enfants en mettant à leur disposition des ressources. Celles-ci s'adressent à tous les âges. Certaines prennent la forme de vidéos. D'autres intègrent des activités artistiques ou visent à ouvrir des réflexions plus philosophiques sur le plurilinguisme.

Le monde compte 7000 langues, dont la moitié sont en danger de disparition. La France est concernée, notamment au travers de nombreuses langues régionales.

Julien Maréchal : *Relier la recherche à la pratique et à l'expérience collective est l'un des axes de travail de l'Agence Quand les livres relient.*

Dominique Rateau : L'Agence Quand les livres relient est un réseau interdisciplinaire et interprofessionnel, sous la forme d'une association loi 1901. Notre ambition est de réfléchir et d'agir ensemble, pour favoriser une expérience littéraire et artistique dès la naissance et tout au long de la vie.

Nous sommes tous, tout le temps, porteurs d'une langue étrangère pour la personne à qui nous nous adressons. Nous avons souvent l'illusion que si nous parlons la même langue, nous nous comprenons. Or nous constatons en permanence que ce n'est pas vrai !

La langue nous constitue et nous constituons nos langues. Elles ne sont pas figées et renvoient à ce que nous voulons faire ensemble, à la manière dont nous voulons faire société.

Le séminaire Babil-Babel a été créé comme un espace de recherche et d'action interdisciplinaire, multiforme et mouvant. Nous ne sommes pas arrivés avec un projet déjà ficelé. Au contraire, nous voulions le coconstruire et nous appuyer sur ce qui était déjà fait dans les territoires, en mêlant le savoir de la recherche avec celui du terrain et de l'expérience.

Le psycholinguiste Evelio Cabrejo-Parra distingue le langage et les langues. Dès que nous venons au monde, nous sommes des êtres de langage. Même avec un sourire ou un clignement de l'œil, nous cherchons à aller vers l'autre et à donner du sens à ce qui nous unit. Nous parlons ensuite la langue du pays où nous sommes nés ou celle des gens qui nous entourent.

Pour moi, la parole est ce qui appartient à chacun. Jean Giono aurait dit : « Les mots sont vivants quand ils sont justes ». Je milite pour une langue vivante, celle qui est juste dans ses modalités de relation à l'autre.

Julien Maréchal : *Comment réussir à aller à l'encontre de nos éventuelles représentations pour créer du lien ?*

Lïne Colson : Dans la plupart des pays, l'apprentissage de plusieurs langues en même temps est courant et personne n'en est perturbé. En France, nous avons une vision concurrentielle des langues.

Nous ne devons pas non plus nous voiler la face. Le plurilinguisme renvoie à des questions d'immigration, de colonialisme, de classes sociales, etc. Les langues s'inscrivent dans un contexte, avec des histoires individuelles et collectives et des enjeux politiques et économiques.

Le français est plus parlé à l'étranger que sur le territoire national. Il en existe plein de variantes. Pourtant, beaucoup conservent une approche crispée sur une langue unique, qui se voudrait parfaite.

Il n'est pas grave de ne pas parler la langue de l'autre. C'est le quotidien de ceux qui travaillent avec les personnes migrantes. Malheureusement, dans la culture française, se retrouver dans cette situation fait peur, en grande partie à cause d'un amalgame de préjugés sociaux.

Toutes les langues ont des patrimoines écrits ou oraux. Ils sont intéressants pour tout le monde et pas seulement pour reconnaître les personnes qui en sont porteuses. Lorsqu'on en est convaincu, les questions techniques sont assez faciles à régler. Des dispositifs simples peuvent avoir un impact très positif, en opérant un déplacement symbolique. Par exemple, si elle intervient au sein de l'école dans une perspective culturelle et artistique, la maman qui ne parle pas français n'est plus seulement perçue comme une personne en difficulté. Des choses se débloquent et permettent davantage de fluidité dans les échanges.

Julien Maréchal : *Il n'est pas nécessaire de faire appel à la technologie. Souvent, la simplicité est le meilleur moyen d'avancer.*

Domitille Pestre : Chez fable-Lab, certaines de nos actions concernent les familles, mais nous nous adressons principalement aux adultes. Lors de la constitution de l'association, nous avons en effet constaté que l'offre était assez limitée en direction de ces publics.

En France, il existe une sorte de fantasme autour du plurilinguisme. Être plurilingue, ce n'est pas maîtriser les langues à l'écrit, à l'oral et dans toutes les situations, mais être capable de les utiliser en complémentarité, en fonction des contextes.

Nous sommes un laboratoire d'expérimentation. Nous avons vocation à tester des solutions, que nous proposons ensuite comme ressources. Nous misons beaucoup sur la simplicité. Nous avons par exemple créé des imagiers pour les adultes, afin de les aider à apprendre du vocabulaire. Ils sont élaborés en commun avec les utilisateurs et toutes les personnes intéressées, autour d'une thématique. L'objectif est de créer un patrimoine commun, en organisant des marathons de traduction. Ces événements sont toujours riches d'enseignements, y compris sur le rapport à la langue.

Julien Maréchal : *Il est important de créer une dynamique autour de la langue, en associant différentes générations et parfois des professionnels dont ce n'est a priori pas le métier.*

Amalini Simon-Radinez : Ce point est essentiel. En tant que psychologue, je travaille avec la parole. Il n'est pas possible de soigner des gens en s'appuyant sur les traductions approximatives de Google Trad. Nous travaillons beaucoup avec des interprètes médiateurs. Ils nous aident à échanger, mais également à comprendre les aspects culturels. Les mots ne suffisent pas toujours.

Au Sri Lanka, pays dont je suis originaire, une fable comme Le corbeau et le renard n'est pas compréhensible. Le renard n'y est pas considéré comme un animal plus rusé que les autres. Le fromage n'y a pas non plus la même valeur qu'en France. Un conte similaire existe, mais il met en scène une grand-mère et une galette!

Pour se comprendre, il faut aller au-delà des mots et chercher ensemble comment passer d'un monde à l'autre, en prenant en compte les différentes représentations. Beaucoup d'enfants sont orientés vers le soin parce qu'ils ne parlent pas français et qu'ils rencontrent des difficultés. Nous avons créé un outil de valorisation de la langue maternelle et nous faisons les évaluations dans cette dernière. Dans la majorité des cas, nous constatons que ces enfants ne présentent aucun trouble du langage. Cela explique aussi l'échec des prises en charge par les orthophonistes, car le problème n'est pas là!

Julien Maréchal : *Constatez-vous une évolution dans la culture des professionnels ?*

Amalini Simon-Radinez : Que le plurilinguisme soit une richesse n'est plus à démontrer. Pourtant, certaines écoles recommandent encore aux parents de ne pas parler leur langue à leurs enfants. Nous devons encore nous battre pour faire comprendre que faire exister toutes les langues est important. C'est un acte presque militant !

Des changements commencent toutefois à être sensibles. Les demandes de formation en clinique transculturelle augmentent significativement. Dans le soin ou à l'école, les professionnels s'y intéressent de plus en plus. Ils sont confrontés au plurilinguisme au quotidien et ressentent le besoin de cet accompagnement.

Christine Hélot : Il est important de normaliser le multilinguisme. Nous vivons dans un pays multilingue.

Chez Dulala, nous sommes très attachés à l'hospitalité langagière, définie par le philosophe Paul Ricœur. J'aime également citer Tomi Ungerer, qui dit : « Je n'ai pas de langue maternelle. J'ai simplement plusieurs langues fraternelles ».

Lorsque des enseignants se retrouvent face à des classes où les élèves parlent dix ou quinze langues différentes qu'eux-mêmes ne parlent évidemment pas, ils sont très démunis. Nous ne pouvons pas les blâmer, car ils sont très mal formés pour appréhender ces problématiques. C'est pourquoi, depuis cinq ans, Dulala organise une université d'été. Celle-ci s'adresse aussi aux enseignants, aux personnels des médiathèques, aux professionnels du soin, etc. La prochaine édition, intitulée « Les pédagogies du plurilinguisme », se tiendra les 8 et 9 juillet 2024, à l'Inalco. L'interdit linguistique, qui reste hélas une réalité, est en contradiction avec cinquante ans de recherche. Il ne sert à rien de demander à des parents de ne pas parler leur langue pour que leur enfant apprenne mieux le français. L'acquisition d'une nouvelle langue s'appuie en effet sur ce qui a été acquis depuis la naissance, en l'occurrence cette première langue qu'ils ont entendue.

Lorsqu'un enfant ne peut pas parler la langue familiale lors de son entrée à l'école, il devient souvent silencieux. Ce mutisme est lié au fait qu'il ne peut pas s'exprimer avec les moyens dont il dispose. Il se retrouve ainsi en insécurité linguistique. Il est important de ne pas le laisser dans cette situation, qui a un retentissement très fort sur l'apprentissage de la lecture et sur tout le développement cognitif.

Line Colson : La dimension artistique est intéressante, car elle permet d'approcher les langues de manière plus subjective et moins technique. La lecture et l'écriture me semblent en outre indissociables. Nous organisons des ateliers d'écriture, dans lesquels nous proposons de dépasser le français normé pour envisager le français possible. À l'occasion d'un de ces événements, une dame avait par exemple écrit : « Le dimanche, j'ensemble la famille. » Ce n'est pas usuel, mais il peut tout à fait s'agir d'une licence poétique. Ce cheminement est important, car changer de langue suppose aussi de changer de métaphores et, d'une certaine façon, de perception du monde.

Les journées de biographie langagière sont également un outil de formation très utile. En amenant les participants à évoquer leur propre histoire, elles permettent souvent de lever des blocages.

Pour terminer, je regrette le manque de diversité linguistique dans l'offre éditoriale. Les politiques publiques devraient en outre soutenir plus largement l'acquisition d'ouvrages plurilingues.

Christine Hélot : L'offre de livres d'enfance et de jeunesse multilingue est tout de même de plus en plus riche et beaucoup de propositions sont vraiment de qualité.

Julien Maréchal : *Quels sont vos partenaires chez fable-Lab ? Comment travaillez-vous ensemble ?*

Domitille Pestre : Nous travaillons avec une multitude d'acteurs, en particulier les centres sociaux, les cours de français langue étrangère, les médiathèques et les bibliothèques. Pour des projets spécifiques, concernant la santé ou le numérique par exemple, nous pouvons élargir ce cercle à des hôpitaux, des associations, des médiateurs sociaux, etc.

En termes de méthode, nous privilégions la recherche-action, avec des projets qui se déploient dans le temps. La durée nous permet de tisser de véritables partenariats, dans lesquels nous apprenons les uns des autres.

Chacun peut être un expert de l'accès à la langue. Nous organisons par exemple des itinéraires linguistiques dans la ville et des personnes en cours de français langue étrangère nous ont aidés à concevoir des outils et à adapter les histoires qui sous-tendent ces parcours pour qu'elles soient compréhensibles par le public le plus large possible.

Dominique Rateau : Il existe plusieurs conceptions du métier d'orthophoniste. Pour ma part, je me considère comme une thérapeute du langage et de la communication. J'ai travaillé essentiellement avec des enfants qui, même vivant dans un environnement franco-français, n'avaient pas accès à la langue. Ils étaient perdus et ne comprenaient pas à quoi servait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. En lisant à voix haute, je me suis aperçue qu'ils écoutaient et qu'ils étaient en quelque sorte nourris. Lire, écrire et parler sont des apprentissages entremêlés. Pendant mes études, j'ai appris que l'enfant parlait, puis apprenait à lire. Or il me semble que dès la naissance, les bébés commencent à lire le monde qui les entoure pour ensuite tisser des liens et développer tout ce qui leur permet de s'exprimer. Pour eux, c'est une question de survie.

Line Colson : La question du plurilinguisme est relativement absente des politiques publiques. Mon vœu serait qu'elle soit prise en compte comme un impératif historique.

Julien Maréchal : *Un certain nombre de dispositifs existants pourraient sans doute être davantage mobilisés sur le terrain des langues. De ce point de vue, s'appuyer sur des structures ressources dans les territoires serait certainement utile.*

Christine Hélot : La Maison des langues à Aubervilliers est une initiative très intéressante pour faire vivre les langues. Les exemples de ce type sont rares, mais ils existent.

Dominique Rateau : La place des langues est une question éminemment politique. Elle touche au fonctionnement même de notre société. De ce fait, il est difficile de trouver des solutions. J'espère que nous continuerons à être créatifs. C'est essentiel pour nourrir la réflexion.

La formation ne se résume pas à des parcours diplômants. Les groupes interdisciplinaires au sein desquels nous partageons nos connaissances et nos savoirs, comme le séminaire Babil-Babel, sont souvent les plus riches d'enseignements. Nous avons malheureusement du mal à le faire valoir.



Échanges avec la salle



De la salle : Dans certains pays, comme le Canada, le rapport à la langue est décomplexé. Avoir un accent ou faire des fautes n'est pas un problème et n'est pas un frein pour s'exprimer. En France, la langue n'est-elle pas trop sacralisée?

Christine Hélot : L'insécurité langagière empêche de parler et in fine d'agir. Les monolingues en souffrent autant que les plurilingues. Il faudrait accepter une forme de lâcher-prise, mais à l'école, l'enjeu reste de « maîtriser » la langue française. Le français se pense, à tort, comme une langue en danger. La France est le pays qui légifère le plus dans ce domaine, y compris pour se protéger de ses propres langues régionales!



Table ronde Plurilinguisme



Modération graphique collaborative de la table ronde Plurilinguisme

Visionnez la vidéo de la table ronde [ici](#),
ou scannez ce QR code :



MOMENT FRESQUE DE L'ALLIANCE POUR LA LECTURE

Discussion animée par **Florence Bianchi**, coordinatrice de L'Alliance pour la lecture, avec :

- * Carole Chaix, illustratrice tout terrain
- * Marc Nonnenmacher, président de LISY (Lire sans les yeux)



Florence Bianchi : Nous avons choisi la facilitation graphique pour définir et consolider la méthodologie des ateliers Fresque, dont l'objectif est de faire alliance pour trouver collectivement des chemins d'accès à la lecture par une investigation collaborative. L'Alliance pour la lecture repose sur l'idée que l'accès à la lecture passe par des partenariats entre structures et personnes professionnelles et bénévoles de différents domaines. Le kit qui a été élaboré doit être vu comme un carton d'invitation clé en main pour permettre de se rencontrer et de se comprendre, alors que chaque domaine d'activité a ses codes, sa terminologie... Nous avons ainsi créé des outils graphiques et une terminologie propres à cette démarche méthodologique.

Carole, comment définirais-tu ce travail ?

Carole Chaix : Je suis illustratrice depuis trente ans, mais le livre n'était plus assez grand pour les publics que je rencontrais. J'ai donc eu envie de raconter autrement et je suis devenue illustratrice tout terrain, sans frontière de forme.

Lorsque j'ai commencé à travailler pour L'Alliance pour la lecture, on m'a demandé de réaliser une fresque pouvant servir de support aux échanges. Celle-ci représente tous les âges, de l'enfance à la vieillesse. Nous avons également créé un vocabulaire graphique avec des mots et des images, que nous allons continuer à enrichir. J'ai partagé mon expertise d'illustratrice et je me suis mise « au service de ». Faire alliance, c'est additionner les partenaires et les partenariats.

Florence Bianchi : Par définition, certaines personnes n'ont pas accès à une langue graphique. Le défi, pour cette année, était de faire une fresque nativement accessible aux personnes en situation de handicap visuel.

Marc Nonnenmacher : Je vous propose d'écouter l'audiodescription du huitième tableau de la fresque, avec d'abord les mots clés puis l'audiodescription in extenso.

L'audiodescription du huitième tableau de la fresque, rédigée et dite par Pascal Lefèbvre, est diffusée.

Écouter l'audiodescription [ici](#),

ou scannez ce QR code :



Florence Bianchi : Comment définiriez-vous l'exercice consistant à rendre accessible une œuvre totalement graphique à des personnes qui ne voient pas? Comment le résultat a-t-il été perçu par les membres de votre association?

Marc Nonnenmacher : Pour exprimer au mieux ce qui se passe, il faut utiliser tout le vocabulaire de la langue française. Nous décrivons tout ce que nous voyons, en utilisant la technique du zoom. Nous faisons aussi une lecture de la gauche vers la droite, pour être sûrs de ne rien oublier. La durée de l'audiodescription varie selon les tableaux. Pour les dessins, nous sommes moins contraints que pour le cinéma ou le théâtre. Nous pouvons prendre le temps dont nous avons besoin.

Carole Chaix : Dans cette audiodescription, nous avons entendu de la poésie ! Il y a tout, dans ce que vous avez décrit ou, plus exactement, dans ce que vous avez « vu à travers ». En somme, j'ai l'impression que nous faisons le même métier. Moi aussi, j'essaye de passer à travers les mots dans mes illustrations.

Ces approches donnent des clés de compréhension et permettent de ne plus avoir peur, même lorsque les gens voient mal ou ne voient pas ou lorsqu'ils ne parlent pas la même langue que nous.

Marc Nonnenmacher : Nous avons pour habitude de soumettre notre audiodescription à la perception de nos adhérents, très malvoyants ou aveugles. C'est en confrontant qu'on apprend.

Dans le cadre de la fresque, nous avons fait une autre expérience, en la montrant à des voyants tout en leur faisant écouter l'audiodescription. Cet exercice leur a permis de compléter ce qu'ils voyaient.

Carole Chaix : Aujourd'hui, nous avons fait du direct en modération graphique. Ce langage devra encore être entraîné, mais il fonctionne. Comme pour toutes les langues, c'est un moyen pour continuer à échanger, pas une fin en soi.



Échanges avec la salle



De la salle : Pouvez-vous préciser ce qu'est la modération graphique?

Carole Chaix : J'entends, je vois, je ressens, je suis là et je retranscris ce qui se passe autour de moi, en l'occurrence les échanges des tables rondes. Dans le même temps, j'ai formé en accéléré les trois groupes qui ont travaillé avec moi pour « traduire » les discussions, sous forme de traces.

L'exercice est de plus en plus utilisé dans les festivals, les salons ou les fêtes du livre. Nous intervenons souvent à plusieurs, sans véritable cadre et sans être forcément connaisseurs ou connaisseuses du sujet. Ce n'est ni du dessin de presse ni de l'illustration, et c'est d'autant plus intéressant que c'est collectif et partagé.

De la salle : Que deviennent ces traces? Dans les fresques du climat par exemple, elles sont ensuite utilisées pour faire parler les gens. Envisagez-vous des usages de ce type?

Carole Chaix : Notre travail appartient à L'Alliance pour la lecture et pourra évidemment être une ressource. Il est important de montrer ces supports pour expliquer notre démarche. Quand on se contente de la décrire, elle reste un peu floue.



Florence Bianchi, Carole Chaix et Marc Nonnenmacher



Traces des modérations graphiques



Extrait de la Fresque de la lecture 2022

**Visionnez la vidéo du moment fresque [ici](#),
ou scannez ce QR code :**



CONCLURE ET CONTINUER

Sylvie Vassallo, présidente de L'Alliance pour la lecture

« Je remercie la Maison de la Poésie, qui est membre de L'Alliance pour la lecture, pour son accueil chaleureux. Je remercie également les membres de L'Alliance qui ont préparé ces rencontres, et les personnes qui y ont participé, dans la salle ou sur les réseaux sociaux.

J'espérais que cette journée nous permettrait d'illustrer et de rendre visible ce qu'est L'Alliance. Je pense qu'elle y est parvenue.

L'Alliance n'est pas une association de plus autour des enjeux de la lecture. C'est un espace commun, qui réunit des champs d'intervention d'origines différentes. Même si ce n'est pas notre statut juridique, notre fonctionnement est proche d'une coopérative.

L'Alliance nous permet de développer notre connaissance des publics, des problèmes ou des moyens et de développer notre reconnaissance. Grâce aux actions que nous menons, nos intuitions sont confirmées ou infirmées. La mise en commun d'idées, parfois leur confrontation, nous aide à être plus justes. L'Alliance nous donne également des clés pour nous approprier les politiques publiques existantes, que, parfois, nous méconnaissions ou ne savons pas utiliser. Nous pouvons profiter de l'expérience des autres et bénéficier de points d'appui pour être plus pertinents. Alors que nos structures restent très éclatées, nous sommes une sorte de vivier pour les partenariats.

En somme, L'Alliance permet d'être « plus » : plus sensible, plus juste, plus pertinent, plus efficace pour agir ensemble ! Cette journée n'est pas une conclusion, mais une étape. Nous sommes déterminés à continuer et nous restons à la disposition de tous ceux qui veulent nous rejoindre. »

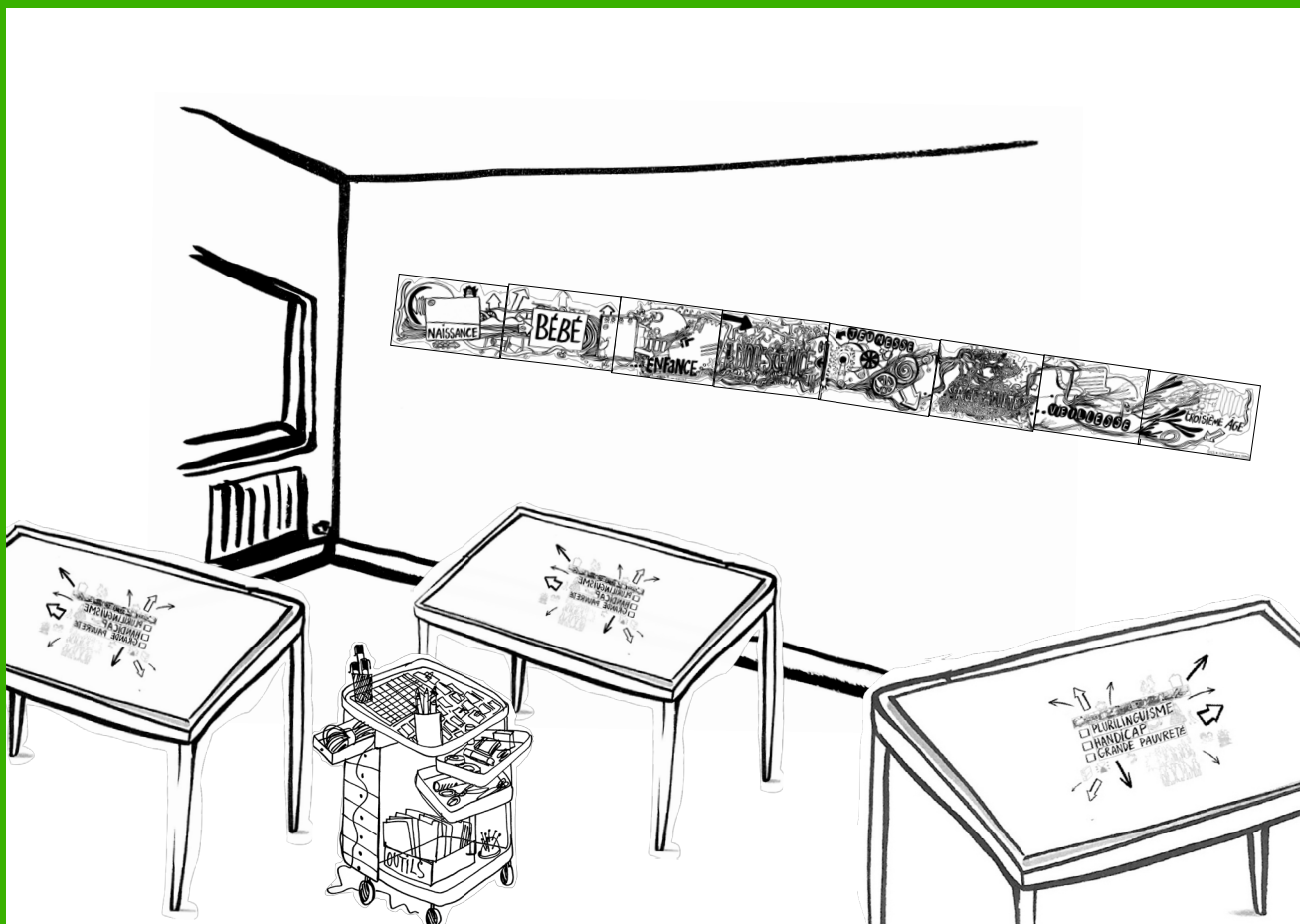
Visionnez la vidéo de la clôture [ici](#),
ou scannez ce QR code :



Retrouvez les photos, vidéos et documents des journées de
L'Alliance pour la lecture [ici](#) ou en scannant le QR code :



Coordination : Florence Bianchi, L'Alliance pour la lecture
Synthèse : Voyelles Rédaction
Photos : MHK
Maquette : CPLJ-93
juin 2024



Proposition d'installation d'un atelier Fresque de L'Alliance pour la lecture par Carole Chaix

L'Alliance pour la lecture
 Chez CPLJ-93
 3 Rue François Debergue
 93100 Montreuil
<https://alliancepourlalecture.fr/>
contact@alliancepourlalecture.fr
 tél. 07 75 80 13 68

**L'Alliance pour la lecture
 a bénéficié du soutien de :**

